



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retour sur le Hackathon « Titre de transport de demain »

GT4

16/03/2023

- 1/ Bilan à l'issue du Hackathon;
- 2/ Principes du projet ;
- 3/ Méthodologie et calendrier.

Bilan à l'issue du Hackathon

- **70 personnes** (dont 8 AOM, 10 opérateurs de transports, 3 opérateurs de mobilité, 15 bureaux d'études, 5 représentants des usagers, 12 éditeurs de solution billettique, 10 étudiants) réparties dans **10 équipes** ;
- **2,5 jours** : 6,7 et 8 février 2023 ;
- Enjeu suivant : Imaginer le titre de transport de demain via des **personae**, la construction d'un **parcours usager**, des **entretiens terrain** avec des utilisateurs,... ;
- Plusieurs intervenants : des **experts** en début d'après-midi le 07/02, un **comité scientifique** le 07/02 au soir avec une première session de pitches et les présentations finales **devant le jury** le 08/02 après-midi ;
- **Deux solutions lauréates** et des briques similaires proposées par les 10 équipes.

Toutes les informations reprises ici : <https://www.francemobilites.fr/actualites/hackathon>

Bilan à l'issue du Hackathon

Récapitulatif « briques essentielles » des 10 solutions :

- Du « **paiement à l'usage** » est souhaité (souvent en auto-validation) ; Ce qui implique potentiellement un « **compte mobilité unique** » pour assurer la facturation en différé ;
- Une **base de données** pour centraliser les trajets réalisés et les données de transaction pour assurer les échanges entre les AOM ;
- Agglomérer les **différentes grilles tarifaires** -> étendre le Point d'Accès National ;
- Une **application nationale** pour gérer le portefeuille d'offre tarifaire + un **support physique** à distribuer possible ;
- **MAJ des équipements existants** pour reconnaissance ;
- De la **communication** autour de la démarche.

Bilan à l'issue du Hackathon

Equipe lauréate : 05 – orange – solution « France Moov' » :

Détection automatique des trajets via la **géolocalisation (création d'une application mobile uniquement)** : pas d'acte d'achat ni d'acte de validation nécessaire et un prélèvement à l'usage de la consommation. Une centralisation du partage de la donnée des usagers devra être réalisée.



Equipe « coup de cœur » : 04 – marron – solution « carte LEM » :

La création d'un **nouveau support de transport unique associé à un compte unique de mobilité** (unique souscription en agence ou en ligne). La Carte LEM, au format physique (carte) ou dématérialisée (sur portable) permettrait du paiement à l'usage sur tous les modes de TC et nouvelles mobilités.

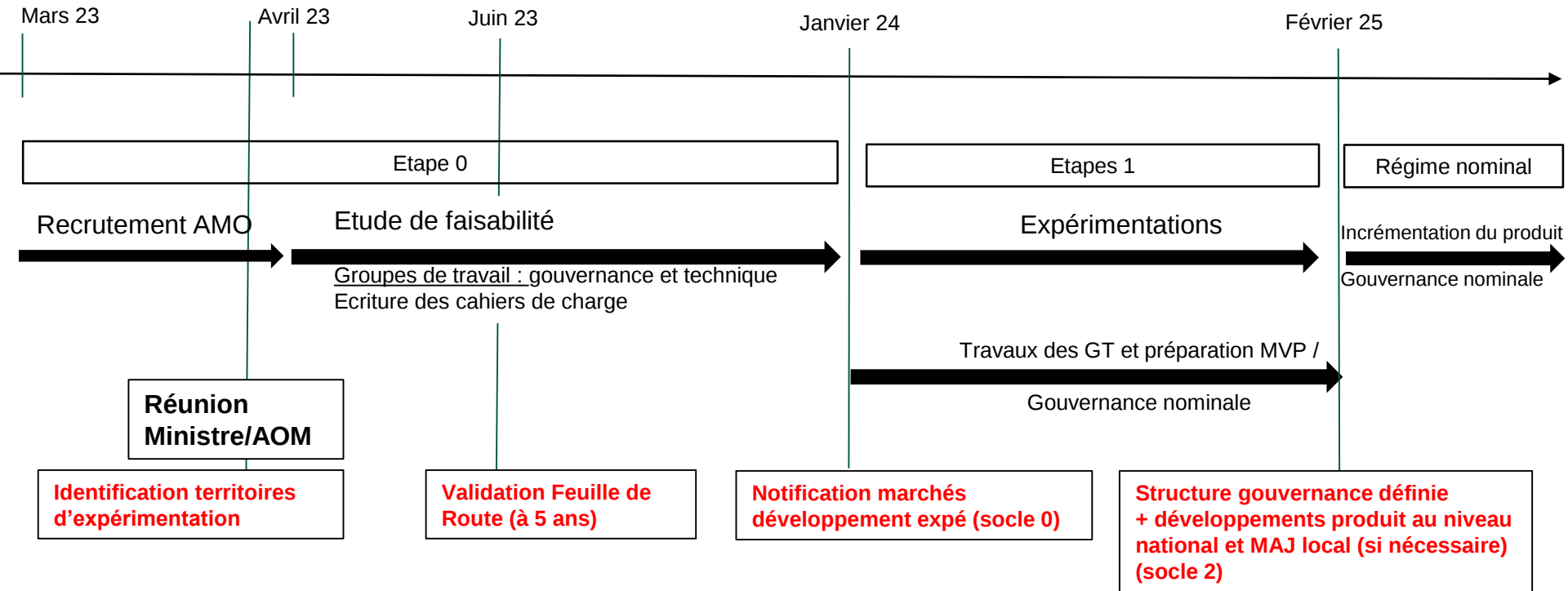
Elle s'accompagnerait **d'une application** où le client pourrait avoir accès au SAV, à sa facturation mensuelle, son tarif sur l'ensemble d'un parcours. Une plateforme "Registre National" permettant d'agglomérer l'ensemble des grilles tarifaires serait à créer.

Principes du projet

Objectif du projet : simplifier le parcours usager ;

- La gouvernance du projet associe l'état et les collectivités AOM ;
- La feuille de route est co-construite avec une première version publiée à l'été 2023.
- Le projet s'appuiera autant que possible sur l'existant ;
- Le projet est développé de manière progressive par étapes :
 - 1^{ère} phase d'expérimentation opérationnelle d'ici début 2024 avec les territoires volontaires ;
 - L'expérimentation sera lancée si un nombre suffisant d'AOM est volontaire ;
 - d' autres territoires peuvent se joindre à l'expérimentation au fil de l'eau ;
 - Un premier bilan de l'expérimentation sera l'occasion de revoir la feuille de route à l'été 2024 ;
- au-delà de la phase d'expérimentation, création d'une structure opérationnelle responsable du déploiement du service de Titre Unique.

Proposition de méthodologie et calendrier du projet



Proposition de méthodologie et calendrier du projet

Plusieurs instances mises en place (à compter d'avril 2023) :

- Démarrage d'un groupe de travail **technique** (ouvert aux AOMs, leur AMO et leur exploitant) permettant de :
 - co-construire une **feuille de route** ;
 - définir l'**architecture produit** du titre unique ;
 - rédiger les différents **cahiers des charges** (au niveau national et local).
- Démarrage d'un groupe de travail « **gouvernance** » (ouvert uniquement aux AOMs) :
 - valider les points arbitrés en GT technique ;
 - traiter des sujets « économique », « juridique », « communication » ;
 - construire la gouvernance nominale
- **COPIL** tous les trois mois entre le Ministre et représentants des AOMs.
- Mise en place d'un « **forum** » et d'un « **groupe consultatif** » tous les deux mois ouverts pour informer l'ensemble des parties prenantes de l'avancée des travaux. -> Aucune information sur les CC ne sera mentionnée.

Merci pour votre attention.

Equipe 01 : Solution DynamoB :

Adaptation du tarif du trajet intermodal de manière dynamique grâce à une application de gestion ainsi qu'un compte de mobilité associé. La solution propose de pouvoir valider avec n'importe quel support (cartes à puce existante, smartphone, open-payment) et se fait en paiement à l'usage.

Equipe 02 : Solution CoMoN :

Création d'une application nationale (et d'un support associé) sur laquelle il y a accès à de l'information voyageur, qui fonctionne en post-paiement à l'usage et pilotée en auto-validation dans un parcours utilisateur personnalisé. Création de trois plateformes nationales nécessaire : données usagers, données liées aux services (tarifs, conditions d'accès...) et données de transaction (block-chain).

Equipe 03 : Solution SAM (Service d'Aide à la Mobilité) :

Création d'un service d'information voyageur national sous la forme d'une application basée sur le Point d'Accès National enrichi. La solution sera France Connecté pour s'assurer que l'utilisateur achète le titre de transport lui correspondant au mieux. Afin de garantir l'accessibilité et l'inclusion, possibilité d'imprimer les titres, d'y accéder via un site internet et d'appeler une centrale de réservation.

Equipe 06 : Le portail mobilité

Permet d'agréger l'ensemble des titres de transport du territoire sur un portail unique. Le portail mobilité serait lié ensuite à tous les MAS locaux et nationaux pour permettre la vente des titres. Il serait ainsi ouvert à l'ensemble des utilisateurs (occasionnels ou non). Un support carte à puce physique pourrait y être associé pour les territoires n'en possédant pas et vendu sur l'ensemble des canaux.

Equipe 07 : Liber'titre

L'axe abordé par le liber'titre est celui de l'inclusion. Des ambassadeurs de mobilité (relais France services...) seraient mis en place pour faciliter l'accès à l'achat des titres et limiter les démarches et étapes d'accès aux transports. Un système de prépaiement associé à une cagnotte qui serait abondé en ligne ou en guichet. Développement d'une interopérabilité de support à l'échelle nationale.

Equipe 08 : ABEO France Transports

Création d'une interface nationale agréant l'ensemble des informations voyageurs multimodales de tout le territoire ainsi que les gammes tarifaires. Création d'une base client avec connexion France Connect. Création de la communauté ABEO regroupant l'Etat les opérateurs pour définir les règles de fonctionnement. Mise à jour des systèmes pour que ABEO soit reconnu de partout.

Equipe 09 : France Pass

Déplacements occasionnels : expérience client la plus optimale possible. Un compte mobilité créé par l'Etat disponible via une API pour pouvoir y adosser ses droits et proposer le meilleur tarif. Proposer de l'information voyageur en temps réel, s'appuyer sur les compétences locales pour le faire. Emission d'une carte de transport nationale (pour les étrangers aussi) mais possibilité de s'interfacer avec les cartes existantes.

Equipe 10 : Le Passeport Mobilité

Parcours de recherche de titres sans rupture : de la planification multimodale à la validation du titre, prendre en compte l'ensemble des critères des utilisateurs et permet d'embarquer les aides financières dont peuvent bénéficier les utilisateurs (via la création d'une cagnotte). Création d'un support inclusif embarquant plusieurs technologie (NFC, QR-Code, imprimable) et un référentiel technique ouvert et standardisé pour permettre de l'interopérabilité.